

le débat

Les archives sont ouvertes... à tout le monde

Le métier d'archiviste vous intéresse ? A Poitiers, l'université propose un diplôme universitaire. Son originalité : il est ouvert aux étudiants comme aux salariés du privé.



Le château de Curzay-sur-Vonne n'a plus de secrets pour elle : Audrey Morel vient d'y consacrer trois mois de sa vie. Cette jeune étudiante en histoire vient d'effectuer un stage au sein des archives départementales à retracer l'histoire des familles qui ont possédé le château du Sud-Vienne du XIV^e au XIX^e siècle.

Une découverte rendue possible par le diplôme universitaire (DU) « archives et métiers des archives ». Créé en 2008, celui-ci a pour but d'of-

frir de nouveaux débouchés aux étudiants en histoire. « C'est une possibilité d'ajouter une qualification à son CV pour pouvoir intégrer un master spécifique », explique Fabrice Vigier, maître de conférences d'histoire moderne, à l'origine de la création du diplôme universitaire.

A la différence d'un diplôme national, un diplôme universitaire doit s'autofinancer. Les premières années, le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a fait le choix de soutenir ce nouveau DU. Mais depuis deux ans, c'est le conseil départemental de la Vienne qui a pris le relais et abonde les 3.500 € nécessaires à son fonctionnement.

C'est que le conseil départemental y trouve tout son intérêt : au côté des autres archives départementales de l'ex-Poitou-Charentes, les ar-



On peut découvrir le métier d'archiviste grâce au diplôme universitaire.

chives de la Vienne interviennent directement dans la formation. Et surtout, par son mode de fonctionnement, le DU « archives et métiers des archives » ne se cantonne pas au domaine universitaire. Il est en effet ouvert à tous salariés, pour lesquels aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire. Et ceux-ci l'ont bien compris : si au démarrage les trois-quarts des inscrits étaient étudiants, aujourd'hui, plus de la moitié des effectifs sont issus du

monde professionnel.

Une formation sur six journées

Il faut dire que la formule est bien adaptée pour eux : le DU ne prend « que » six journées – bien remplies aux dires de ceux qui l'ont suivie – habituellement des lundis entre octobre et novembre. Une formation théorique où l'on apprend

les quatre « C » du métier d'archiviste (collecte, classement, conservation, communication), suivie d'un stage obligatoire d'une semaine (ou plus). Sanctionnée par un examen et un rapport de stage, la formation permet aux salariés de monter en compétence et aux étudiants de savoir s'ils sont vraiment faits pour ce métier. Une double utilité.

Laurent Gaudens

en savoir plus

Un DU ouvert à tous

Les étudiants doivent au moins avoir un niveau licence première année. Il est aussi ouvert à tous les personnels de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale et agents en poste dans des

services publics ou privés. Inscriptions et informations complémentaires auprès de Nathalie Guillemet, nathalie.guillemet@univ-poitiers.fr

les intervenants

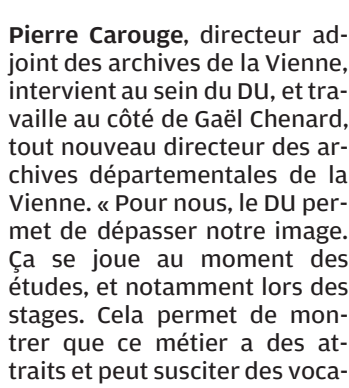


Audrey Morel, étudiante en Master 1 d'histoire, a suivi le diplôme universitaire « archives et métiers des archives » l'an passé. « J'ai voulu le faire par curiosité, explique-t-elle. Ça m'a beaucoup plu, notamment grâce aux intervenants professionnels. Mais c'est surtout le stage qui m'a permis de mieux découvrir le métier. C'est ce qui permet de se faire une idée précise sinon c'est assez théorique. J'espère pouvoir en faire un autre car j'aimerais intégrer un master 2 en archives. »

Fabrice Vigier, maître de conférences d'histoire moderne et directeur du diplôme universitaire « Archives et métiers des archives » est à l'origine de la création du DU. « C'était avant tout le souci d'apporter des débouchés à nos étudiants en histoire. Et ça a été un succès dès le départ avec quarante à quarante-cinq inscrits chaque année. Les étudiants viennent de la France entière, et désormais à moitié du secteur privé. Ce sont des agents de services d'archives mais aussi du secteur hospitalier. »



Virgnie Guidot, agent des archives départementales de la Vienne est une ancienne inscrite du DU. « J'ai intégré les archives au secrétariat en 2011. Ma fonction intégrait déjà une partie d'archives et quand on travaille aux archives, on entend parler que de ça. J'ai donc eu envie d'aller plus loin et comme je n'étais pas occupée à 100 % j'ai voulu intégrer le DU. J'en ai senti le besoin car je n'étais pas forcément à l'aise. Mon premier travail a porté sur les archives de René Monory. »



Pierre Carouge, directeur adjoint des archives de la Vienne, intervient au sein du DU, et travaille au côté de Gaël Chenard, tout nouveau directeur des archives départementales de la Vienne. « Pour nous, le DU permet de dépasser notre image. Ça se joue au moment des études, et notamment lors des stages. Cela permet de montrer que ce métier a des attraits et peut susciter des vocations. On montre que le métier d'archiviste ne se passe plus forcément dans des vieilles travées en bois au milieu des toiles d'araignées. »



smartphones



Un flashcode pour un accès direct

Pour consulter directement le dossier multimédia consacré aux Rencontres de la Fondation, il suffit de scanner le flashcode ci-dessous à l'aide d'un téléphone portable. Vous y trouverez notamment une vidéo conjointement mise en ligne sur le site web de la Fondation Poitiers Université (<http://fondation.univ-poitiers.fr>) et sur lanouvellerepublique.fr (rubrique dossiers d'actualité). Contact : Courriel : fondation@univ-poitiers.fr